

Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux -**AIPR Profil opérateur**

SUR-MESURE

INTER ENTREPRISE

Objectif de formation

Se préparer à l'examen QCM-IPR permettant l'obtention de l'AIPR, Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux, obligatoire pour les différents personnels exécutant des travaux à proximité des réseaux.



Programme

Réglementation

Présentation

Mise en application sous la forme de courts QCM ou de cas pratiques

Les procédures avant chantier

Formulaire de déclaration de travaux

Détection de réseaux

Cartographie des ouvrages

Lecture des indices et affleurants

Responsabilité de prise en charge

Marchés et DCE

Les procédures en cours de chantier

Opérations sur chantier

Constat d'arrêt et de sursis

Constat d'endommagement des réseaux

Les compétences et responsabilités des différents intervenants

Opérateur

Encadrant

Concepteur

Maître d'ouvrage

Exploitant

Guide technique

Présentation et mode d'emploi

Entrainement sur les questions issues du questionnaire à choix multiples (QCM) contrôlant les compétences.

Passage du QCM AIPR profil opérateur



tes points forts de la formation

• Formation et préparation pour faciliter la réussite au test AIPR à l'issue de la journée

Infos pratiques



Type de formation

Formation continue



Public cible

Exécutants de travaux à proximité des réseaux aériens, enterrés ou subaquatiques de toutes catégories (réseaux électriques, de gaz, de communications, d'eau potable, d'assainissement, de chaleur...)



Durée

1 Jour dont 7 Heures en centre



Tarif(s) net de taxe

200 € par stagiaire tarif 2025

195 € par stagiaire tarif 2024



Adresse

Quimper - IRTEC 5 rue Alice Richard, ZI de Kerdroniou,

29000 Quimper

https://www.cci-formationbretagne.fr/finistere

Les conditions d'admission

Prérequis

Etre familiarisé avec un environnement informatique de base

Le parcours de formation

Objectifs pédagogiques

Connaître et maîtriser la réglementation DT-DICT et le guide technique. Rapprocher le contenu réglementaire de la réforme DT-DICT des exigences de l'examen AIPR.



Modalités d'évaluations

Contrôle des connaissances théoriques et pratiques. Questionnaire à choix multiple pour la théorie et test d'aptitude à la conduite en sécurité pour la partie pratique. Conditions particulières : Se munir d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport pour se présenter à l'examen.

Modalités pédagogiques

Apport théorique et exercices pratiques. Entraînement sur questionnaires de préparation au test final

Les sessions

Quimper

- 17 décembre 2025
- 10 février 2026
- 17 mars 2026
- 11 mai 2026
- 15 juillet 2026
- 18 septembre 2026
- 25 novembre 2026

Date et mise à jour des informations : 12/09/2025

Extrait de la description de la formation. Consultez l'intégralité des informations relatives à cette formation sur notre site internet www.cci-formation-bretagne.fr



Contacts







